



## **DECLARATION DE LA FEDERATION DES FINANCES CGT**

### **BERCY S'INSTALLE DANS UNE LOGIQUE DE CONFRONTATION !**

Le Ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie et ses Ministres délégués ont dévoilé, le 8 février dernier, les contenus des politiques qu'ils entendent mettre en œuvre. Incontestablement, à Bercy, les Ministres passent et les politiques demeurent !

Restant sourds aux revendications exprimées de manière forte et massive par les salariés, tout au long du mois de janvier et le 5 février dernier, les Ministres entendent notamment poursuivre et accentuer la baisse des prélèvements obligatoires, la privatisation, l'ouverture du capital et l'introduction en bourse d'entreprises publiques...

Un tel programme fait l'impasse sur les causes réelles de la faiblesse de la croissance économique, de l'insuffisance chronique de la demande intérieure en France, sur le partage inéquitable des richesses détenues et produites au profit détenteurs de capitaux. Il feint d'ignorer que la faiblesse du pouvoir d'achat et de la consommation sont dus à l'insuffisance des salaires, à la persistance d'un taux de chômage élevé, au développement de la précarité et de l'insécurité sociale.

S'agissant de la politique industrielle, même si l'annonce de la création d'une « Agence pour l'innovation industrielle » peut s'analyser comme une volonté de reprendre en main un certain nombre de choix collectifs, elle entre très vite en contradiction avec d'autres objectifs du programme comme l'accélération des privatisations et la mise en bourse d'entreprises comme EDF, GDF, AREVA, la Société des Autoroutes du Nord et de l'Est de la France.

Concernant les prélèvements obligatoires, plusieurs mesures sont envisagées : poursuite de la baisse de l'impôt sur le revenu, prolongation de l'exonération d'impôt sur les donations jusqu'au 31 décembre 2005 qui sera par ailleurs portée de 20 000 à 30 000 euros, montée en puissance de la prime pour l'emploi, réforme de la taxe professionnelle, exonération totale des cotisations sociales au niveau du Smic...

Ces mesures confirment la volonté gouvernementale de mettre en œuvre des politiques favorisant toujours plus les classes sociales les plus aisées et les entreprises en « exonérant » celles-ci de leurs responsabilités.

La place, le rôle, le volume, l'efficacité de l'impôt continuent à être remis en cause par le Gouvernement, le MEDEF et les tenants de la pensée libérale.

Pourtant, l'impôt peut permettre de réduire les inégalités sociales qui ne cessent de se développer en organisant la redistribution des richesses produites et détenues.

L'impôt peut permettre le financement de politiques, d'administrations publiques d'Etat et locales et de services publics, au service de la construction et du développement de la cohésion sociale.

La poursuite et l'accélération de la baisse des prélèvements obligatoires se traduiront par un nouveau recul des politiques publiques, des services publics, des fermetures d'implantations administratives au détriment de la qualité du service rendu, mais aussi par une nouvelle vague de suppressions d'emplois et notamment de Fonctionnaires et également l'absence de réponse aux revendications salariales.

Ainsi, la lettre de cadrage budgétaire 2006 adressée à ses Ministres, par Jean-Pierre Raffarin, qui limite à 1,5 % la progression des dépenses de l'Etat (soit un recul en volume), évoque le recrutement de « 55 000 à 60 000 » agents par l'Etat.

Toutefois, 73 100 agents civils de l'Etat devant partir à la retraite, d'après les propres calculs du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, cela revient à supprimer 13 100 à 18 100 postes de Fonctionnaires !

Clairement, le Gouvernement accélérerait ainsi le rythme des suppressions d'emplois : 1 090 postes supprimés en 2003 dans la Fonction Publique d'Etat, 4 570 en 2004 et 7 200 en 2005.

Les évolutions envisagées tant par Jean-Pierre Raffarin que par Hervé Gaymard sont particulièrement préoccupantes pour l'avenir de l'ensemble des Administrations Publiques d'Etat et tout particulièrement pour le MINEFI :

- Avenir de ses missions qui ne cessent de faire l'objet de privatisations et d'externalisations.
- Volume des suppressions d'emplois. Alors que le MINEFI met en œuvre des plans pluriannuels de suppressions d'emplois, il n'est pas impossible que Monsieur Gaymard annonce pour l'année 2006 plusieurs milliers de suppressions d'emplois amputant ainsi gravement la force de travail du Ministère.
- Fermetures d'implantations administratives, notamment à la DGCP, à la DGDDI et à la DGCCRF au détriment de la qualité du service public rendu.
- Evolution des crédits alloués qui connaît, depuis plusieurs années, une baisse en volume et fait, par ailleurs, l'objet de gels importants.

### **TROP, C'EST TROP !**

Les personnels du MINEFI, actifs et retraités, contractuels, exigent que d'autres choix soient faits pour faire de leur Ministère, un outil au service du plein emploi et de la satisfaction des besoins sociaux.

Ils l'ont démontré de manière massive et dans l'unité, lors de la grève (45 % de grévistes au MINEFI) et des manifestations du 20 janvier.

Ils étaient tout aussi nombreux lors des manifestations interprofessionnelles du 5 février dernier, pour exiger avec les salariés du privé une véritable réduction du temps de travail, l'augmentation des salaires, des créations d'emplois qualifiés, le progrès des dispositions du code du travail et des statuts.

La Fédération des Finances CGT appelle les personnels à se réunir en assemblées générales, dans l'unité, dans toutes les administrations du Ministère, pour conformément à la déclaration unitaires des Fédérations syndicales CGT, FDSU, FO, CFDT, UNSA, CFTC décider d'une nouvelle action, sous la forme d'une grève ministérielle, au mois de mars prochain.

La Fédération des Finances CGT s'inscrira aussi dans toutes les initiatives décidées aux niveaux Fonction Publique et Interprofessionnel pour contraindre le Gouvernement et le Medef à prendre en compte les revendications exprimées par les salariés de ce pays.

Montreuil, le 10 février 2005.